



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE

---

AVIS PUBLIC  
3<sup>E</sup> ANNÉE DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE  
ANNÉES 2021 - 2022 - 2023

---

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée, Julie Vaillancourt, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité du canton de Saint-Camille :

**QUE** le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité du canton de Saint-Camille sera, en 2023, en vigueur pour son troisième (3<sup>e</sup>) exercice financier et, que toute personne, peut en prendre connaissance au bureau de la soussignée, aux heures d'affaires de la Municipalité.

**CONFORMÉMENT** aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la Fiscalité municipale, avis est également donné que, toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette Loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de cette Loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- Être déposée au bureau d'évaluation de la MRC des Sources (309, rue Chassé, Asbestos, Québec, J1T 2B4), numéro de téléphone (819) 879-6661;
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible au bureau de la MRC;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement de la MRC des Sources et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

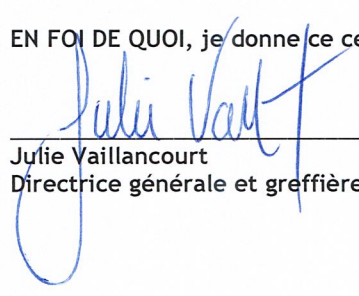
**DONNÉ À SAINT-CAMILLE, CE 1<sup>ER</sup> JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2022.**

  
Julie Vaillancourt  
Directrice générale et greffière-trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, domiciliée à Wotton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 8 heures et 17 heures, 1<sup>er</sup> jour du mois de septembre 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 1<sup>er</sup> jour du mois de septembre 2022.

  
Julie Vaillancourt  
Directrice générale et greffière-trésorière